

Le territoire compte également de nombreuses aménités permettant le développement des activités de pleine nature (lac de Vassivière, PNR de Millevaches, Mont Gargan - site naturel classé) et des activités culturelles et patrimoniales (label UNESCO pour la collégiale de St- Léonard-de-Noblat, label Pays d'art et d'histoire Monts et Barrages, Espace Paul Rebeyrolle, Centre International d'art et du Paysage de Vassivière, Moulin à papier du Got, Cité des Insectes...).

Pour autant, la densité d'emplois présents est faible. La proximité de Limoges si elle profite au territoire par la masse salariale substantielle qu'elle y redistribue, exerce aussi une attractivité commerciale indéniable qui limite la création d'emplois présents.

La stratégie du contrat s'appuie sur 2 enjeux :

1. Renforcer les facteurs d'attractivité et favoriser l'accueil de population
2. Valoriser les ressources patrimoniales (patrimoines bâti et naturel) et développer l'économie locale

Le contrat, le diagnostic du territoire et le plan d'actions sont annexés.

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : la création de maisons de services au public, la création et la modernisation de maisons de santé pluri professionnelles, la structuration de la filière bois, la qualification d'hébergements touristiques.

Le contrat de solidarité et d'attractivité avec le territoire de contractualisation de l'ex chef- lieu de région de Poitou-Charentes

Grand Poitiers - Vallées du Clain - Haut-Poitou

Le territoire de contractualisation est composé de la Communauté Urbaine de Grand Poitiers, de la Communauté de Communes du Haut Poitou et de la Communauté de communes des Vallées du Clain qui rassemblent 87 commune261 919 habitants.

Le territoire s'articule autour du centre urbain Poitiers-Futuroscope qui centralise l'emploi et les migrations domiciles travail et une seconde couronne rurale organisée en bassins de vie identifié avec leur fonctionnement propre : Chauvigny, Mirebeau, Neuville-de-Poitou, Vouillé, Lusignan, Vivonne.

Il réunit un grand nombre des acteurs de l'innovation (la Technopole, l'université, les laboratoires du CHU, les écoles d'enseignement supérieur, la French Tech, Edutainment, l'INRA) et dispose de filières économiques structurées autour d'écosystèmes présents : les Ed TECH, l'aéronautique, l'agriculture.

Il représente une zone d'emploi conséquente dans le département de la Vienne (concentration de 68% des emplois du département).

La stratégie du contrat s'appuie sur 4 enjeux :

1. Créer de l'activité génératrice
2. Maintenir les équilibres des territoires par l'offre de services de proximité et l'amélioration de la mobilité

3. Maintenir l'accompagnement vers la transition énergétique et le maintien de la biodiversité
4. Développer la culture, la création, la mise en valeur du patrimoine et de l'économie du tourisme

Le contrat, le diagnostic du territoire et le plan d'actions sont annexés.

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : l'implantation de tiers lieux sur les communes d'Iteuil et de Lusignan, la création d'une chaufferie communale sur la commune de Martin-la-Pallu, la Réhabilitation du complexe aquatique de la Ganterie à Poitiers, la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire sur les communes de Coulombiers et d'Iteuil.

Le contrat de solidarité et d'attractivité avec le territoire de contractualisation de l'ex chef- lieu de région Limousin
--

Limoges Métropole - ELAN

Le territoire se compose de deux EPCI : Limoges Métropole, EPCI regroupant 208 390 habitants sur 20 communes. Le territoire dispose d'atouts confortant son positionnement comme « Pôle structurant » à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine : sa situation géographique favorable, au carrefour entre Paris et Toulouse, puis entre Bordeaux et Lyon et à mi-chemin entre les côtes atlantiques et les reliefs du massif central ; des équipements métropolitains à fort rayonnement ainsi qu'un appareil de formation performant ; la présence de pôles de compétitivité et d'entreprises dites « locomotives » sources d'innovation, mais aussi un CHU et une université en développement.

Le territoire affiche aussi des faiblesses freinant son développement et son attractivité : notamment un enclavement persistant (lié à des infrastructures routières, ferroviaires, aériennes et numériques insuffisantes) l'éloignant des grands centres de décision et d'un marché de l'emploi restreint.

La situation sociale se caractérise par un taux de chômage relativement élevé, un taux de pauvreté important et des inégalités sociales marquées. Le territoire est touché par des tendances démographiques moins favorables que ces dernières années : baisse et vieillissement de la population. Enfin, le territoire est impacté par un déficit d'image induisant un manque d'ouverture vers l'extérieur et d'initiatives.

Au regard de ces différents éléments contextuels, il semble important, aux yeux des acteurs locaux des deux EPCI, de travailler conjointement sur les quatre enjeux suivants pour « Développer de manière durable et responsable un territoire accueillant, compétitif et ouvert » :

1. Affirmer l'identité du territoire, notamment en valorisant des projets structurants au croisement d'initiatives culturelles, de collaboration avec les réseaux scientifiques et économiques
2. Agir pour une économie compétitive
3. Accélérer les initiatives éco responsables
4. Valoriser la qualité de vie de manière durable et responsable

Le contrat, le diagnostic du territoire et le plan d'actions sont annexés.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

033-200053759-20180625-lmc100000218039-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 06/07/2018
Retour Préfecture : 06/07/2018